

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

## Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC\_07\_133

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de membres

En exercice :

- Titulaires : 38

L'an deux mille vingt et trois, le quatre juillet, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-HILAIRE-DES-LOGES en session ordinaire, sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :

- Titulaires : 28

- Suppléants : 4

Date de convocation : 28 juin 2023

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Votants : 31

#### **PRESENTS :**

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau (en remplacement de M. de CERTAINES)
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

#### **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à M. RECEGANT Didier)
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise (donne pouvoir à M. POITIERS Dominique)

**ABSENTS EXCUSES :**

- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

**OBJET : PARTICIPATION A LA CANDIDATURE AU PROJET LIFE GOUVERNANCE CLIMAT AVEC LE PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN**

Monsieur le Président expose :

**1) Présentation du programme LIFE GOUVERNANCE CLIMAT**

Le Marais poitevin, première zone humide de la façade atlantique, est particulièrement concerné par le changement climatique. Pour cette raison, l'enjeu climatique est au cœur du projet de mandature.

Au service de cette stratégie, le PNR souhaite se saisir de l'outil financier que constitue le programme européen **Life Gouvernance Climat**. Ce programme pourrait permettre d'engager à compter de mi 2024 un projet ambitieux et innovant, d'une durée de 5 (2024 à 2029).

Au cours des derniers mois, des réunions de travail ont été organisées par le PNR avec les acteurs du territoire (notamment EPCI) pour construire une candidature commune à l'obtention de ces fonds européens Life et ainsi mobiliser les acteurs du territoire pour construire et partager une stratégie « climat » à l'échelle du Marais poitevin.

Deux grands thèmes ont été identifiés comme prioritaire au sein de la candidature à ce Life :

- **S'adapter** pour vivre sur un territoire qui aura évolué en 2050 :
  - o Thème principal : vivre avec le risque (notamment d'inondation-submersion) ;
  - o Thèmes secondaires : évolution des activités économiques, occupation des sols et aménagement du territoire.
- **Capter du carbone** (secteur agricole, artificialisation des sols, préservation de secteurs naturels).

A partir de ces deux thèmes, trois axes structurants d'actions ont été élaborés.

**Axe 1 : Création d'un « observatoire climatique »** comme outil pour la gouvernance et l'information :

- Portait socio-économique et politique du territoire (cartographie des acteurs, documents de planification, baromètre des perceptions du changement climatique...);
- Analyse des dynamiques citoyennes de transition (cartographie des initiatives citoyennes sur le territoire),
- Données naturalistes et sur le changement climatique : puits de carbone, biodiversité, évolutions littorales, ressource en eau, émissions de gaz à effet de serre, etc.

**Axe 2 : Scénarisation des futurs possibles, élaboration de nouvelles gouvernances et accompagnement au changement** avec les acteurs du territoire et le grand public dans un contexte de changement climatique :

- Ateliers de scénarisation des futurs : amener les acteurs et habitants du territoire à se projeter sur les futurs désirables autour du thème « vivre dans le Marais Poitevin en 2050 » ;
- Approfondir l'identification des besoins en matière d'accompagnement au changement dans le domaine du changement climatique ;
- Elaborer une stratégie puis un plan d'actions ;

- A partir de ce plan d'actions, élaboration de nouvelles gouvernances et d'accompagnement au changement (animations sur le territoire, ateliers participatifs, création d'outils, expérimentation d'une gouvernance innovante...).
- Organisation d'un évènement phare chaque année (une « Agora climatique ») : sur 1 ou 2 jours, visite de terrain et ateliers participatifs, avec des acteurs du territoire et des habitants ;

**Axe 3** : Coordination du projet, partage des résultats, définitions des priorités pour l'après-Life.

## 2) **Bénéficiaire associé ou partenaire**

Dans l'hypothèse où la candidature du PNR serait retenue par l'Union Européenne et bénéficierait du fonds européen Life, la Communauté de Communes pourra participer à ce projet selon deux possibilités alternatives :

- Soit en devenant **bénéficiaire associé** : ce qui permet de porter des actions et bénéficier du financement du Life de 60% ;
- Soit en devenant **partenaire** : ce qui permet de contribuer à la mise en œuvre des actions avec le PNR, mais sans incidence financière.

Devenir bénéficiaire associé implique :

- Dans les tout prochains mois, l'identification d'un binôme d'agents (un agent technique et un agent administratif) participant à la finalisation du dossier de candidature aux côtés des autres bénéficiaires associés et sous l'appui du PNR.
- Durant le programme (2024-2029), la réalisation des différents axes par la Communauté de Communes sur son territoire, principalement l'axe 2 et l'axe 3 (estimé entre 0,5 ETP et 1 ETP – recrutement ou valorisation de temps d'agent déjà en poste possible) ;
- Durant le programme (2024-2029), le suivi administratif et comptable par la Communauté de Communes de ses dépenses du fonds Life (estimé à ¼ ETP - recrutement ou valorisation de temps d'agent déjà en poste possible).

A ce jour, les acteurs mobilisés sont les suivants :

- **Bénéficiaires associés** : CC Vendée Grand Littoral, CC Sud Vendée Littoral, CC Pays de Fontenay Vendée, CC Aunis Atlantique, CA du Niortais, CA La Rochelle, EPMP, La Rochelle Université ;
- **Partenaires** : SMVSA, CC Aunis Sud, Nantes Université, Transition écologique Observatoire (TEO), l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortais (IIBSN), SMBVSN, Fédération de chasse, etc.

## 3) **Financements apportés par le programme**

Le programme Life Gouvernance Climat apporte un financement européen à hauteur de 60% pour les bénéficiaires associés. Les dépenses éligibles sont nombreuses : actions expérimentales, actions de sensibilisation, programmes de recherche, ressources humaines, etc.

Il est possible de bénéficier de financements complémentaires (Région, Ademe...) pour aller au-delà des 60% de financement.

L'enveloppe globale n'est pas encore totalement définie : elle sera finalisée au cours de la dernière phase d'élaboration de la candidature, en fonction des actions choisies par les bénéficiaires. Toutefois, l'ambition est d'atteindre une enveloppe de plusieurs millions d'euros. Les bénéficiaires associés s'engagent ainsi à porter des actions d'ampleur et structurantes.

Ainsi, la participation financière pour un EPCI **bénéficiaire associé est estimée entre 150 000 et 200 000 euros sur 5 ans du programme (30 000 à 40 000 euros par an)**. Si une participation financière moindre d'un EPCI peut être discutée, le PNR attend néanmoins de chaque bénéficiaire associé un engagement substantiel.

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise est ainsi appelée à se prononcer sur son statut de partenaire ou de bénéficiaire associé.

Vu le Code de l'environnement,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la Communauté de Communes,  
Vu le Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes,

Considérant les éléments présentés ci-dessus,

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté :

- D'engager la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise en tant que partenaire du projet LIFE GOUVERNANCE CLIMAT.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour engager la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise en tant que **partenaire** du projet LIFE GOUVERNANCE CLIMAT.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 4 juillet 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN